# Sécurité routière Scooter et voiturette

## Fiche technique

**Secteur**
Médico-social

**Public**
Travailleurs handicapés d'ESAT

**Durée**
2 jours

## Lieux & dates

## Interlocuteur Opco Santé

**Pour l'INTRA : Contactez votre conseiller emploi-formation**
Dates sur demande

## Contexte

L'insertion sociale et professionnelle d'un individu est étroitement liée à ses capacités à s'insérer dans l'espace routier. Savoir être piéton, cycliste, cyclomotoriste ou conducteur d'une voiturette et apprendre à gérer seul et en sécurité ses déplacements est pour beaucoup de travailleurs handicapés la seule manière d'accéder à l'autonomie. Ce besoin d'autonomie se traduit fréquemment par un désir d'indépendance dans les moyens de déplacement. Ainsi les professionnels d'ESAT deviennent de plus en plus des usagers de la route dans le même temps où le risque routier constitue la première cause d'accident du travail. Les travailleurs handicapés d'ESAT se déplacent pour venir au travail, ainsi que sur leur lieu de travail. Quelque soit le mode de déplacement, il existe des règles à respecter pour ne pas se mettre en danger et ne pas mettre en danger les autres. Par ailleurs, pour être davantage autonomes dans leurs déplacements, il leur faut connaître certaines règles, techniques et astuces. Quel que soit le mode de transport choisi par le travailleur handicapé et selon ses capacités, il devra acquérir un minimum de savoir pour se déplacer sans risque en tant qu'usager de la route. L'environnement routier est devenu un espace social qu'il faut savoir utiliser et partager tout en mettant en oeuvre des stratégies permettant de ne pas se trouver en situation à risques.

## Objectifs

- Etre capable de se déplacer en sécurité dans l'espace routier.
- Savoir identifier les risques et connaître leurs conséquences .
- Connaître le règlementation/signalisation spécifique aux modes de déplacement utilisé .(scooter et voiturette)
- Connaître et comprendre les comportements permettant d'anticiper pour ne pas se placer en situation à risque .
- Savoir réagir en cas d'accident ou situation imprévue.

**Modalités pédagogiques :**

- Travail de reconnaissance sur photos et vidéos
- Exercices sur tapis de circulation
- Exercices sur simulateur de conduite « scooter »
- Exercices sur simulateur de conduite voiturette

## Prérequis

Aucun

## Contenu

**JOUR 1**

- Connaître les différents types de 2 roues et leur règlementation spécifique
- Connaître les équipements obligatoires et conseillés Travail de reconnaissance sur

photos et vidéos Exercices pratiques (casques , gants , …)

- Connaître et comprendre la règlementation /signalisation de base propre aux deux roues
- L'assurance du cyclomoteur et les conséquences du débridage .
- Savoir se placer sur la chaussée en ligne droite et en virages.
- Savoir identifier une intersection, en approcher et changer de direction ( Stop , cédez le passage, rond point et priorité à droite)
- Connaître les principales situations à risques sur route et en agglomération et savoir les éviter
- Comprendre les effets de la vitesse et savoir adapter son allure (temps de réaction et distance de freinage)
- Les vérification de sécurité ( éclairage, pneus, …)

**JOUR 2**

- Connaître les principales caractéristiques d' une voiturette
- Connaître les équipements obligatoires et conseillés
- Connaître les documents obligatoires : notion d'assurance
- Connaître la règlementation /signalisation propres aux voiturettes
- Connaître les règles de priorités (stop, cédez le passage , rond point, …)
- Savoir se placer sur la chaussée en ligne droite et en virages.
- Savoir identifier une intersection, en approcher et changer de direction (Stop , cédez le passage, rond point et priorité à droite)
- Comprendre les effets de la vitesse et savoir adapter son allure
- Le temps de réaction et la distance parcourue
- La distance de freinage et la distance parcourue
- La distance totale d'arrêt
- Maintenir une distance de sécurité